



HAL
open science

Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France. Cahiers de Linguistique, 2014, Genres, Langues et Pouvoirs, Cahier de linguistique 2014-40/1 (40/1), pp.73-91. hal-01083567

HAL Id: hal-01083567

<https://hal.science/hal-01083567>

Submitted on 17 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France.

Luc Biichlé

Laboratoire Identité Culturelle, Textes et Théâtralité, Université d'Avignon.

Mots clés : plurilinguisme, transmission des langues, genre, réseau social, migration Maghreb.

Introduction

Dans les cadres successifs de ma thèse en 2007 puis d'une nouvelle étude en 2012, je me suis intéressé à la transmission des langues d'origine en contexte migratoire entre Maghreb et France. Dans les deux cas, cette transmission était très majoritairement matrilineaire mais il m'est également apparu que les modalités de celle-ci pouvaient être mises en regard avec la structure du réseau des personnes et que cette dernière était fortement liée au genre. Dans cet article, mon propos sera donc d'essayer de montrer que, dans le cadre de certaines migrations entre Maghreb et France, le genre est un puissant déterminant de la structure du réseau social et que, selon son type, cette structure favorise ou non la transmission de la langue d'origine.

Les données sur lesquelles se fonde cet article sont, d'une part, le résultat d'entretiens semi-directifs individuels enregistrés auprès de 105 personnes originaires du Maghreb rencontrées dans 13 organismes sociaux de la région Rhône-Alpes (Biichlé, 2007)¹ et d'autre part, le fruit de 35 entretiens effectués individuellement avec chaque membre de deux familles d'origine berbère sur trois générations (Biichlé, 2012), soit un total de 14 familles nucléaires.

Pour cet article résolument sociolinguistique, je garderai à l'esprit que :

« la sociabilité ne doit pas s'entendre comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont sociables de ceux qui le sont moins, mais comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations » (Degenne et Forsé, 2004 : 35).

1. Les liens faibles et la restructuration du réseau

Comme nous allons le voir plus avant, pour certains migrants originaires du Maghreb, certaines familles « traditionnelles », les sociabilités diffèrent assez fortement selon le genre. En effet, dans le contexte assez spécifique que représente la migration, les femmes de ces familles reconstituent souvent assez difficilement leur réseau social, voire pas du tout, alors que les hommes restructurent généralement assez rapidement celui-ci, notamment par la création de liens faibles.

1.1. Petit rappel sur les liens faibles et les trous structuraux

La théorie des liens faibles a été formulée par le sociologue Mark Granovetter dans les années 1970 et, pour lui, la force d'un lien entre deux individus est « *une combinaison (probablement linéaire) entre la durée de la relation, l'intensité émotionnelle, le degré d'intimité (confiance mutuelle) et les services rendus réciproquement* »² (1973 : 1361). Les liens forts sont souvent transitifs et favorisent les zones

¹ Corpus disponible à l'adresse : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/72/90/28/ANNEX/Annexes_thA_se.pdf

² Ma traduction de : “*The strength of a tie is a (probably linear) combination of the amount of time, the emotional intensity, the intimacy (mutual confiding), and the reciprocal services which characterize the tie*” (Granovetter, 1973 : 1361).

fermées, les réseaux denses ou les cliques³ (liens redondants et multiplexes⁴), où par conséquent, l'information circulera très rapidement (Degenne et Forsé, 2004 : 128). C'est le cas des familles et des amis très proches parmi lesquels chacun a une connaissance approfondie des autres et de leurs vies. À l'inverse, les liens faibles ne sont pas redondants, ils sont uniplexes et caractérisent les relations que l'on entretient avec les connaissances ou les collègues de travail.

En 1992, cette théorie des liens faibles a débouché sur la théorie des trous structuraux dont l'auteur, Ronald Burt, donne la définition suivante : « *Les trous structuraux sont les vides entre les contacts non-redondants. Le trou est un tampon tel un isolant dans un circuit électrique* (1995 : 602) ». Autrement dit, on pourrait imaginer deux personnes appartenant à deux réseaux très différents, très distants, et que ces deux personnes se connaîtraient créant ainsi un « pont » entre les deux groupes : c'est un trou structural (figure 1).

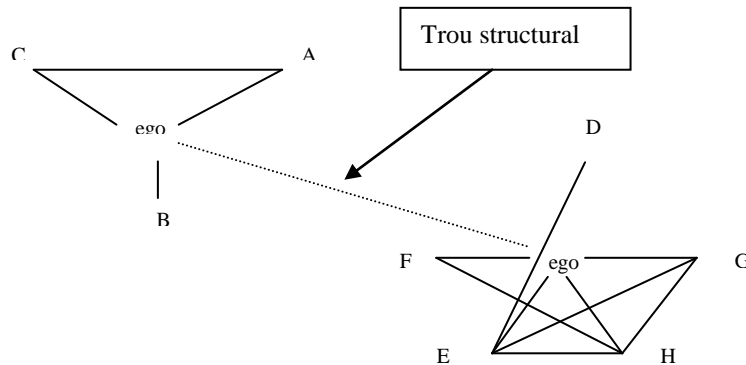


Figure 1

Dans cette figure, on peut donc voir deux réseaux distincts et un « pont » qui les relie (en pointillé), un lien faible :

« Ce seront donc les liens faibles, c'est-à-dire les ponts, qui vont relier les groupes et faire passer l'information entre eux. D'où l'importance des liens faibles pour faire circuler l'information entre les cercles fermés constitués de liens forts » (Degenne et Forsé, 2004 : 128) ».

Les liens faibles, par l'ouverture du réseau qu'ils génèrent et par la non-redondance de leurs contacts, seraient donc favorables à l'intégration des individus au sein d'une communauté (Merklé, 2004) ; ne serait-ce que par l'avantage qu'ils procurent dans le cas d'une recherche d'emploi (Granovetter, 1973 : 1371). Outre l'emploi, dans le cas des migrants, ces trous structuraux représentent également autant de canaux par lesquels le migrant pourra être exposé à la nouvelle société, à ses membres, à leur(s) langue(s), leurs représentations et leur(s) identité(s). Toutefois, on relèvera également que, si les liens faibles sont pourvoyeurs de contacts et souvent bénéfiques dans certains domaines, ce sont en revanche les liens forts que l'on trouve dans les cliques, dans les réseaux denses, qui engendrent les mécanismes de confiance, d'aide, de solidarité, etc. (Milroy, 2002 ; Merklé, *ibid.*) ; c'est le cas des grandes familles très liées, des petits villages, des quartiers enclavés, où la vie communautaire est assez intense, dans lesquels on n'est jamais vraiment isolé.

La qualité de ces liens, forts ou faibles, déterminera donc des structures de réseaux différents mais cela dépendra de la manière dont le migrant reconstitue son capital social dans le nouveau pays, de la façon dont il restructure/reconstitue son réseau social.

³ Réseau dans lequel tous les liens possibles entre les personnes sont effectifs (la famille par exemple).

⁴ On qualifie ainsi une relation de multiplexe si elle sert à plusieurs sortes d'échanges à la fois et d'uniplexe si la relation n'est utilisée seulement que pour une sorte d'échange (Degenne et Forsé, 2004). Les liens uniques (par exemple : relation de travail uniquement) sont donc qualifiés d'uniplexes et les liens plus nombreux de multiplexes (par exemple : ami ET collègue de travail).

1.2. La restructuration du réseau

En partant de son pays d'origine, le migrant perd la plupart du temps son réseau social et doit, par conséquent, restructurer celui-ci à son arrivée dans le nouveau pays (Lüdi, Quiroga-Blaser & De Pietro, 1995). Durant cette période, qui peut s'étirer dans le temps, la migration impose, dans la plupart des cas, la confrontation avec des systèmes linguistiques différents, une remise en cause des représentations et des évolutions au niveau identitaire. Certains auteurs n'hésitent d'ailleurs pas à parler de « *choc initial* » (de Pietro, 1995 : 182), de « *sorte de crise* » (Lüdi, 1995 : 253) ou d'« *ébranlement identitaire* » (Lipiansky, 1993 : 36) pour qualifier ce processus particulier et important dont l'âpreté est très souvent décrite par les enquêtés⁵ et souvent méconnue ou ignorée par la société. La restructuration du réseau personnel génère donc l'augmentation du capital social (Degenne & Forsé, 2004 ; Merklé, 2004) puisqu'elle multiplie les chances de contact avec la nouvelle société alors qu'à l'inverse, ne pas reconstituer celui-ci cantonne les personnes dans des réseaux denses ou isolants et diminue par conséquent les occasions de se confronter au nouveau système. Sur le plan linguistique, l'exposition à la nouvelle société ira généralement de pair avec une augmentation de l'input en français alors que le fait de demeurer dans un réseau dense ou isolant diminuera les chances d'être en contact avec celui-ci.

2. Différents réseaux selon le genre

Dessiner le réseau social d'une personne à partir d'un entretien n'est jamais facile mais lorsque celle-ci déclare n'avoir ni ami ni connaissance en dehors de sa famille, demeurer à domicile la plupart du temps, ne pas avoir d'emploi, et que tout cela est confirmé par les assistantes sociales ou les formateurs, on peut raisonnablement parler d'indices probants quant à la nature du capital social (Merklé, 2004) et, par conséquent, sur la structure du réseau social. De même manière, quand un enquêté déclare avoir un emploi, des collègues de travail, des amis ou fréquenter régulièrement un café, on dispose également d'indices sérieux sur son capital social. Les enfants figurent également dans les indices de réseau puisque, dans le cas de réseaux denses ou isolants (Bortoni-Ricardo, 1985), ils représentent un véritable trait d'union avec la nouvelle société ; ne serait-ce que par les contacts établis en allant les chercher à l'école (Biichlé : 2007).

1.1 Emploi/formation, réseau et genre

La possession d'un emploi accroît quasiment systématiquement le nombre de liens du réseau d'une personne. En effet, le travail implique des contacts avec d'autres gens, collègues, clients, fournisseurs, etc. et, quelle que soit la nature de ces liens, multiplexes ou uniplexes, la sociabilité de l'individu augmente (Degenne et Forsé, 2004). Avoir un emploi constitue donc un facteur primordial de la restructuration et de l'ouverture du réseau du migrant sur la société d'accueil et sa langue (Grosjean, 1982) : « *le milieu de travail agit pour les adultes sur le plan linguistique, comme une force intégrative aussi puissante que celle que représente l'école pour l'enfant* » (Chamberland, 2005 : 179). Or, dans le cas des migrations entre Maghreb et France, le genre détermine des configurations assez différentes au niveau de l'emploi. Ainsi, au Maghreb, le taux d'emploi des femmes est généralement beaucoup plus bas que celui des hommes (Bardak, 2012)⁶ et en France, cette situation ne change guère (Tavan, 2005)⁷ puisque :

⁵ Consulter http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/72/90/28/ANNEX/Annexes_thA_se.pdf (Annexes de thèse: Biichlé, 2007).

⁶ À titre indicatif, en Algérie, les femmes représentent à peine 16,5% de l'ensemble des actifs (Lassassi & Hammouda, 2012).

⁷ Chez les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie, « *parmi les actifs âgés de 25 à 59 ans, plus d'un sur cinq est au chômage* » (Tavan, 2005 : 3).

« Les Africains sont beaucoup plus mal placés sur le marché de l'emploi, qu'ils soient originaires de pays du Maghreb ou d'Afrique noire. Quels que soient le sexe, l'âge ou l'origine nationale de ces populations, leur taux de chômage ne descend jamais en dessous de 22 %. Les femmes immigrées sont encore beaucoup plus mal placées que leurs homologues masculins sur le marché de l'emploi. On observe également un léger différentiel au détriment des immigrés originaires d'Algérie. De même, il semble que les femmes originaires d'Afrique noire francophone sont, au-delà de 35 ans, dans une situation plus favorable que celles qui sont originaires du Maghreb » (Direction de la population et des migrations, 2001).

En 2013, hors migration, le taux d'emploi en équivalent temps plein est de 74 % pour les hommes contre 59 % pour les femmes, soit 15 points d'écart (Guedj, 2013), ce qui est déjà important, mais en 2005, lors de mon premier recueil de données, le taux d'emploi chez les migrants se caractérisait par un écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes de 21 points (Ministère Délégué à la Cohésion Sociale et à la Parité, 2005). On peut donc dire que pour les migrants, que ce soit au Maghreb ou en France, la part de capital social générée par l'emploi diffère sensiblement selon qu'on est un homme ou une femme. Cependant, si cette différence n'a pas forcément de conséquences gênantes en termes de réseau au Maghreb puisque l'on peut avoir un capital social sans posséder de travail, elle devient assez problématique en France puisque le migrant perd généralement tout son réseau social. Or, pour restructurer celui-ci, l'emploi semble être une étape relativement incontournable. Le tableau suivant montre la situation des migrants, femmes et hommes, de l'enquête de 2007 en termes de formation, scolarité et emploi.

	scolarisés	non scolarisés	diplôme ou qualification	ni diplôme ni qualification	sans emploi	avec emploi
Femmes (66)	24,76% (26)	38,09% (40)	18,09% (19)	44,76% (47)	53,33% (56)	9,52% (10)
Hommes (39)	30,47% (32)	6,66% (7)	19,04% (20)	18,09% (19)	29,52% (31)	7,61% (8)
Totaux	55,23% (58)	44,75% (47)	37,14% (39)	62,85% (66)	82,45% (87)	17,14% (18)

Tableau 1 : La scolarité, la formation et l'emploi (enquête de 2007)

Les personnes ayant été scolarisées représentent 55,23% du groupe mais les femmes non-scolarisées sont nombreuses (38,09%). 62,85% des enquêtés n'a ni diplôme ni qualification et les femmes sont 44,76% à se trouver dans ce cas. Enfin, 82,5% des enquêtés est sans emploi et cela affecte plus particulièrement les femmes (53,33%). Cette situation peut d'ailleurs être mise en rapport, entre autres, avec le faible taux de scolarisation ou de formation de ces dernières à leur époque⁸ par rapport aux hommes :

23ex : « *les filles ils (elles) restent à la maison les garçons les (ils) va (vont à) l'école* ».

29ex : « *ça m'embêtait, mes frères y vont à l'école et moi je l'attends ici* ».

34ex : « *Je partais jamais à l'école [...] mes frères sont tous diplômés [...] je regrette* ».

Toutefois, le manque de scolarisation n'explique pas tout puisqu'actuellement, au Maghreb, « *les niveaux d'instruction des femmes ont été substantiellement améliorés, mais ils n'ont pas conduit à une hausse des taux d'activité et d'emploi* » (Bardak, 2012 : 3).

Pour résumer ce premier point, on peut dire que, pour certains migrants, au Maghreb puis en France, la scolarité et l'emploi participent de manière conséquente à déterminer des sociabilités différentes selon le genre :

- Hommes : restructuration du réseau par l'emploi, création de liens faibles, réseau ouvert, exposition au français, bi ou plurilinguisme.

⁸ Consulter les sites : <http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/analphabetisme.htm> ; Direction de la Statistique (1999), *Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1998/1999*, Rabat, Maroc. <http://www.statistic-hcp.ma/education3.html> ; <http://www.tunisieinfo.com/developpement-humain/chapitred/analphabetisme.htm>

- Femmes : pas de restructuration du réseau par l'emploi, liens forts, réseau dense voire isolant, peu ou pas d'exposition au français, monolinguisme en langue d'origine ou bilinguisme en langues d'origine (arabes dialectaux, berbères).

1.2 Des réseaux différents (hors emploi) selon le genre

Si, comme on vient de le voir, la sociabilité générée par l'emploi profite généralement plus aux hommes, cette différence persiste souvent en dehors de l'emploi. En effet, une partie de la sociabilité masculine s'exerce également dans certains lieux publics (cafés, restaurants, associations, etc.) lieux où la présence féminine est souvent faible, voire nulle. Le cas de Fraternité Teisseire⁹ est une bonne illustration de cette différence de sociabilité. En effet, dans cette association Grenobloise, on ne dénombre, sur environ 400 membres, qu'à peine 10% de femmes et, lorsqu'occasionnellement la population féminine augmente, lors de voyages ou d'excursions organisées par l'association, les femmes et les hommes sont séparés ou se séparent dans les transports ou pour les activités. A l'inverse, dans certaines associations ou organismes de formation, il arrive que des cours de français ou autre soient strictement réservés aux femmes¹⁰. D'autre part, la non-mixité des lieux ou événements partagés (mariages, mosquée, fêtes diverses, etc.) contribue également à déterminer des réseaux sociaux relativement différents selon le genre (ou le sexe).

À titre d'exemple, le tableau suivant montre deux hommes et deux femmes de l'enquête de 2007 avec des profils assez voisins et des sociabilités assez différentes :

Hommes	Femme
25ex , 48 ans, marié, 3 enfants, en France depuis 8 ans, profession opérateur : « <i>Les week-ends, j'rentre dans des cafés où y'a des Arabes, comme ça</i> ».	32ex , 41 ans, mariée, 2 enfants, en France depuis 4 ans, ni diplôme ni qualification : « <i>Toujours à tout seule avec mes enfants mon mari c'est tout</i> ».
13ex , 43 ans, marié, 5 enfants, en France depuis 22 ans, profession ripper : « <i>quand je sors dehors, j'ai des amis, des des Français</i> ».	19ex : 39 ans, mariée, 6 enfants, en France depuis 23 ans, ni diplôme ni qualification : « <i>j'ai pas des amis français</i> ».

Tableau 2 : exemple de différences de sociabilité hommes/femmes

Dans l'enquête de 2007, sans avoir été questionnées sur le sujet, les femmes étaient 10,47% à faire des déclarations à propos de leur grande solitude, 8,57% à déclarer ne pas avoir d'ami français et 2,85% à déclarer avoir vécu cette situation de solitude dans leur passé de migrante. En revanche, les hommes n'ont fait aucune déclaration sur la solitude mais on notera qu'ils étaient tout de même 6,66% à déclarer ne pas avoir d'ami français.

De manière plus générale, en contexte migratoire ou non, la sociabilité des « ménages traditionnels » (Degenne et Forsé : 2004 : 60) a tendance à se réduire mais contribue ce faisant à déterminer des sociabilités différentes selon le genre :

« Avec la formation du couple et surtout la naissance des enfants, la sociabilité diminue et se replie dans l'univers domestique (Forsé, 1991). De plus, il convient de faire remarquer que cette opposition entre l'« intérieur » et l'« extérieur » différencie aussi très fortement la sociabilité masculine et la sociabilité féminine » (Merklé, 2004:38).

La sociabilité masculine serait donc plus orientée vers l'extérieur, déterminant des réseaux plus ouverts, et la sociabilité féminine vers l'intérieur, avec pour conséquence des réseaux plus denses. Il faut également prendre en compte le fait que, dans le cas des familles nombreuses, les tâches et le temps consacrés aux enfants sont le plus souvent dévolus aux femmes ce qui contribue également à

⁹ Association dans laquelle j'ai effectué plusieurs entretiens et enregistrements lors d'une précédente enquête (Biichlé, 2003).

¹⁰ Par exemple, dans deux cours observés pendant mon enquête de 2007, les activités se déroulaient exclusivement entre femmes, femmes pour lesquelles cette activité représentait parfois l'unique contact avec la nouvelle société et le français (Biichlé, 2008). Cette séparation des sexes émanait d'ailleurs d'une demande des femmes selon les formatrices.

expliquer la différence de sociabilité. Or, c'est précisément le cas de la plupart des familles non primo-arrivantes enquêtées en 2007.

Dans le cas des migrations du Maghreb vers la France, les différences de sociabilité sont donc engendrées par de multiples causes pré et post-migratoires avec des conséquences très dichotomiques, très genrées :

« c'est précisément en raison d'un « processus de civilisation » singulier (Elias, 1969), mixant des logiques patriarcales et tribales à des justifications religieuses, voire théologiques, toutes deux combinées avec une expérience migratoire soumise à la normativité dominante française, que se rejouent et se recomposent les rapports de genre et de génération » (Guénif-Souilamas, 2005, 107).

En outre, dans certains quartiers « populaires », il peut s'exercer une forme de contrôle social qui « impose des rôles masculins et féminins, des normes de conduite et des injonctions de genre » (Lambert, 2005 : 242), ce qui renforcera les différences de sociabilité.

Ainsi, dans ce contexte de migration, que cela soit le fait de la société (discriminations diverses, chômage, assignations identitaires, etc.) ou des individus (peur, insécurité linguistique, conjoint, enfants, etc.), les sociabilités diffèrent selon le genre avec pour résultat, des réseaux généralement plus ouverts pour les hommes et des réseaux plus denses pour les femmes. Or, un réseau dense produit des effets homogénéisateurs au niveau des représentations, des normes d'usages et des normes langagières (Milroy, 1987). Les femmes sont donc généralement moins exposées au français que les hommes et conservent, par conséquent, un usage plus élevé de la langue d'origine, notamment avec les enfants. Bien entendu, chaque situation migratoire est unique et il existe bien sûr des personnes qui échappent à cette description. En outre, ces phénomènes sont dynamiques et évoluent donc sans cesse.

3. La transmission des langues d'origines et le réseau

De manière très générale, lorsque l'on met en regard la structure des réseaux avec les pratiques langagières, on obtient des schémas de fonctionnement différents entre les hommes et les femmes (Milroy, 2002). Dans le même ordre d'idée, certains travaux soulignent « le rôle moteur des femmes dans le maintien ou l'abandon du bilinguisme ou le transfert de langue » (Gadet & Varro, 2006), ce que confirment la plupart des situations que j'ai observées ou des interviews que j'ai menées. Les déclarations des enfants de migrants de l'enquête de 2012 montrent bien la relation qu'il est possible d'établir entre le temps de présence des parents et la transmission de leurs langues d'origine :

E3Cf : « *mon père était souvent au boulot et ma mère était là ».*

E1Kf : « *ma mère elle nous parlait toujours kabyle... Mon père aussi mais moins... mon père il était jamais là... ».*

E6Cg : « *Ma mère, mon père, y parlent pas beaucoup le chleuh... y parlent une partie en français, une partie en chleuh, le plus qui parle, c'est ma mère » (E6Cg).*

E3Kg : « *Ma mère pasqu'elle était toujours en train de nous parler en kabyle quand on était p'tits ».*

E5Kg : « *C'est ma mère pasqu'elle nous parlait en kabyle ».*

Dans ces déclarations, on peut remarquer le rapport qu'établissent les enquêtés entre la présence inférieure du père (*boulot ; jamais là*) et l'usage moindre du chleuh ou du kabyle (souligné). En revanche, la mère apparaît systématiquement en premier lorsque l'on interroge les enquêtés sur l'origine de leur apprentissage et sur l'usage majoritaire en famille (toujours ; le plus, etc.). La présence des parents et la pratique de la langue d'origine semblent donc pouvoir être mise en regard avec la sociabilité. Dans l'enquête de 2007, les déclarations de certaines enquêtées montrent bien cette corrélation entre la structure dense ou isolante du réseau et l'usage de la langue d'origine :

2007	Langue(s) d'origine parlée(s) avec les enfants	Indices réseau
5ex	« A la maison, je parle <u>pas français</u> , je toujours parle à ma langue (tunisien) <u>quoi</u> ».	« je sors <u>pas tout seule</u> , jamais jamais [...] <u>presque toujours mon mari qui le m'aide</u> ».
6ex	« Parce <u>qu'on parle heu l'arabe</u> aussi avec mes enfants ».	« que <u>je connais</u> (connaissais) <u>personne</u> ici [...] je suis (étais) <u>seule</u> , <u>connais personne</u> , voilà ».
11ex	« Y'a des choses les, je sais pas parler le le français, <u>je parle arabe</u> aussi (donc), avec les enfants ».	« J'en ai pas de famille ici, <u>j'en ai personne</u> , y'a que <u>mes enfants</u> hein ».
17ex	« <u>Chez moi je parle l'arabe</u> , mes enfants y parlent français, on est bitués (habitués) <u>comme ça</u> ».	« je rester coincée à la maison, mon mari y me laisse pas sorti [...] <u>je sors jamais la maison</u> ».
18ex	« Moi je parle pa heu <u>je parle toujours l'arabe</u> [...] toujours l'arabe à la maison, toujours ».	« moi je sorte pas beaucoup [...] <u>toujours à la maison</u> [...] toujours [...] parce que j'aime pas sortir ».
19ex	« <u>je parle tarifit et français</u> , les deux [...] je mélange, parce qu'avec mes enfants je mélange ».	« A côté de moi, <u>y a personne</u> qui parle français hein, y a <u>que arabe</u> c'est mes enfants qui parlent français parce que j'ai <u>pas des amis français</u> ».
32ex	« Les enfants y parlent français, <u>un petit peu l'arabe</u> parce que moi <u>je parler l'arabe</u> ».	« Les Français heu, l'hôpital ou <u>le médecin c'est tout</u> , c'est tout, [...] parce que <u>je connais personne français</u> , [...] <u>toujours avec mon mari</u> ».

Tableau 3 : Langue(s) d'origine parlée(s) avec les enfants et les indices réseau

La sociabilité de ces femmes paraît donc faible (réseaux très denses ou isolants), quelles qu'en soient les raisons (sociétales et/ou personnelles), et leur pratique du français restreinte. Sur le plan familial, les enquêtées 5ex, 11ex et 18ex, expliquent le rôle de traducteur tenu par leurs aînés auprès de l'administration, des médecins, etc. :

5ex : « surtout l'aînée, l'aînée elle est me, elle m'aide beaucoup hein (rire) avec moi ».

11ex : « Et ben je prends mon fils avec moi ».

Or, c'est également ce qui fait perdurer la distance entre ces femmes et la langue la nouvelle société.

Les enquêtées 11ex et 17ex évoquent le rôle négatif de leur mari alors que l'enquêtée 32ex parle d'un rôle positif de son conjoint comme aide/traducteur mais, là encore, le résultat est le même puisque la personne demeure relativement isolée de la société ou de sa langue :

11ex : « c'est comme ça y m'a fait (rire) perdre le temps quoi ».

32ex : « Avec mon mari... ha mon mari y comprend hein, y'en a trente ans ici ».

Le tableau suivant résume très globalement les différences selon le sexe avant et après la migration avec les conséquences selon le genre qui favorisent ou non la transmission :

Les différences entre les genres et les conséquences sur la transmission		Femmes	Hommes
Au Maghreb (pré-migratoire)	Scolarité	-	+
	Emploi	-	+
En France (post-migratoire)	Emploi	-	+
	Nouveau réseau	-	+
	Contact français	-	+
Conséquences	Insécurité linguistique	+	-
	Densité réseau	+	-
	Trous structureaux	-	+
	Progrès linguistiques	-	+
	Usage de la (ou des) langue(s) d'origine(s)	+	-
	Transmission	+	-

Tableau 4 : les différences entre les genres et les conséquences sur la transmission

Le genre détermine donc souvent des réseaux différents au Maghreb, ne serait-ce qu'au niveau de l'emploi, des événements partagés (cérémonies, fêtes, etc.) ou de la scolarité. Plusieurs enquêtes évoquent d'ailleurs des différences de scolarisation entre filles et garçons décidées par les parents à leur époque :

7^{ex} : « *Avant, ils aiment pas beaucoup, les filles y restent à la maison, les garçons y vont à l'école* ».

29^{ex} : « *ils ont fait rentrer mes frères, pas moi, je me suis sentie un différent, j'étais une fille* ».

Cette dernière enquête ajoute d'ailleurs - « *c'est toujours le père qui commande ou le grand-père* » - ce qui montre, dans les cas similaires, le rapport entre le fonctionnement patriarcal et la détermination de la structure du réseau.

En France, souvent, le phénomène de différenciation selon le sexe perdure avec pour conséquence une exposition nettement inférieure à la nouvelle société (langue, représentations, identité, réseau) pour les femmes. Les incidences langagières de cette sous-exposition seront donc une insécurité linguistique parfois forte (Biichlé, 2011), des progrès en français moindres et une continuité dans l'usage des langues d'origine, notamment avec les enfants, qui favorisera la transmission de la variété maternelle.

Conclusion

Le sexe et/ou le genre représente(nt) donc l'un des paramètres importants constitutifs du rapport qui s'instaure avec la société d'immigration parce que les différences ou disparités qui existent souvent dès le départ (scolarité, réseau, emploi, etc.), loin de s'estomper avec le temps et la vie dans la nouvelle société (discriminations selon le genre, l'origine, etc.), se trouvent accrues et jouent plus en faveur des hommes. De par leurs différentes sociabilités, les femmes et les hommes migrants se trouvent donc souvent confrontés à des réseaux de types très différents et c'est précisément cette structure des réseaux respectifs qui va déterminer l'accès à la pratique et à l'apprentissage de la nouvelle langue (Matthey & Py, 1995). Ainsi, là où les hommes reconstituent rapidement un réseau social qui les expose à la nouvelle société et à sa langue (Biichlé, 2008), certaines femmes demeurent dans la dimension intérieure et ne sont exposées à la nouvelle société que de manière indirecte (mari, enfants, télé, etc.) avec, entre autres conséquences, une continuité dans l'usage du parler d'origine. Or, c'est précisément cette continuité d'usage qui favorisera la transmission aux enfants puisque ceux-ci seront exposés à la langue d'origine de leur mère et ce, même si ces derniers répondent en français (bilinguisme de réception¹¹) comme c'est fréquemment le cas.

Par certains aspects, notamment celui de l'articulation entre la structure du réseau et la transmission des langues d'origine, on pourrait comparer cette situation avec celle de certaines personnes de la communauté turque : « *la forte sociabilité communautaire qui domine chez les immigrants turcs de France [...] leur permet de pratiquer leur langue au quotidien sans véritablement avoir de contact avec la langue française* » (Akinç, 2003 : 141).

Quoi qu'il en soit, le genre n'est qu'un des nombreux paramètres qui entrent en compte dans la transmission ou non d'une langue : le ressort identitaire est également fondamental, tout comme le réseau social, l'origine du conjoint, la proximité avec la famille, le quartier, etc. (Biichlé, 2012). Mais là encore, les évolutions identitaires et représentationnelles consubstantielles de la migration seront en grande partie conditionnées par la structure du réseau, par la création ou non de liens faibles, qui déterminera le taux d'exposition à la société. Et dans cette configuration, à nouveau, le genre pourra s'avérer décisif.

Enfin, sur le plan épistémologique, il me semble que la sociolinguistique gagnerait à intégrer davantage cet aspect de la structure sociale (Bigot, 2005) dont la prégnance, comme j'espère l'avoir montré ici, est souvent cruciale, et qui surtout, permet de (re)situer la langue dans son écosystème réel.

¹¹ Le bilinguisme de réception me semble en effet être plus d'ordre représentationnel que fonctionnel (Deprez, 1994).

Bibliographie

- Akinci Mehmet (2011), Acquisition, bilinguisme et bilinguisme : le cas des jeunes enfants bilingues franco-turcs en France. *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°65/66, PUM, 71-103.
- Bardak Ummuhan (2012), *L'employabilité dans la région méditerranéenne. Les turbulences politiques affectent tous les domaines*. European Training Foundation, 12.
- Bigot Davy (2005), De la sociologie à la sociolinguistique : éléments historiques et théoriques. *Toronto Working Papers in Linguistics* 25, 85-94.
- Biichlé Luc (2012), La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère. *Hommes & Migrations* n° 1295, 66-78.
- Biichlé Luc (2011), Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente. *Lidil* n°44, 13-25.
- Biichlé Luc (2008), Intégration, langues et réseaux sociaux. *Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, sous la direction de L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante. Peter Lang, collection GRAMM-R, 53-63.
- Biichlé Luc (2007), *Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France*. Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.
- Bortoni-Ricardo Stella Maris (1985), *The urbanization of rural dialect speakers : a sociolinguistic study in Brazil*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Burt Stuart Ronald (1995), *Analyses de réseaux et structures relationnelles*. Etudes réunies et présentées par Emmanuel Lazega, *Revue Française de Sociologie*, 36-4, 599-628.
- Chamberland Claire (2005), Intégration linguistique des immigrants et intervention en milieu de travail. *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*. Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 173-180.
- Degenne Alain & Forsé Michel (2004), *Les réseaux sociaux*. 2eme édition, Armand Colin, Paris.
- De Pietro, Jean-François (1995), Des pratiques quotidiennes à l'intégration. George Lüdi & Bernard Py, *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'Age d'homme, Lausanne, 173-202.
- Deprez, C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, CREDIF.
- DGLF (2010), *Rapport au parlement sur l'emploi de la langue française*.
- Gadet Françoise & Varro Gabrielle (2006), Le « scandale » du bilinguisme. *Langage et société*, n° 116, 9-28.
- Granovetter, Marc (1973), *The Strength Of Weak Ties*. *American Journal of Sociology* 78, 1360-80.
- Guedj Hélène (2013), *Le taux d'emploi des hommes et des femmes. Des écarts plus marqués en équivalent temps plein*. Division Études sociales, Insee, N° 1462.
- Guenif-Souilamas, Nacira (2005), En un combat douteux. Concurrence pour la conformation sexuée des Français d'ascendance migrante et coloniale. *Catégorisation et classification, enjeux de pouvoir*, REMI, volume 21, AEMI, n°2, 91-109.
- Lambert, Patricia (2005), *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : une approche sociolinguistique ethnographique*, Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble3.
- Lassassi Moundir & Hammouda Nacer Eddine (2012), *Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : participation et choix Occupationnel*. *Revue région et développement*, n°35, 99.
- Lipiansky, Edmond Marc (1993), L'Identité dans la communication. *Communication et langages*, Retz, Paris, n° 97, 31-37.
- Lüdi George, Quiroga-Blaser Christine, De Pietro Jean-François (1995), Qui sont les migrants internes ? *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 67-115.
- Matthey Marinette, Py Bernard (1995), Introduction. *Changement de langage et langage du changement. Aspect linguistique de la migration en interne Suisse*. L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 11-28.
- Merklé Pierre (2004), *Sociologie des réseaux sociaux*. La Découverte, Paris.
- Milroy Lesley (1987), *Language and social network* (second Edition). Language in Society, Oxford.
- Milroy, Lesley (2002), Social networks. *Handbook of language variation and change*. Chambers, J.K., Trudgill, P., Schilling-Estes, N. (eds.), Malden, Oxford Blackwell, 549-572.
- Tavan Chloé (2005), Les immigrés en France : une situation qui évolue. *INSEE Première*, n°1042, 3-4.

Sitographie

Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de la Population et des Migrations, Sous-Direction des Naturalisations : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/004001368/0000.pdf>

Rapport d'activité 2001 de la direction de la population et des migrations (chapitre 1 et 4) : http://www.social.gouv.fr/htm/dossiers/dpm/publications/rappactivitedpm/rapp_01/sommaire.htm